

Primes

Plus d'un tiers des Vaudois touchent un subside à l'assurance maladie

Environ 287'000 personnes étaient soutenues l'an dernier, 100'000 de plus qu'il y a sept ans. La somme représente 800 millions.

Mathieu Signorell

Parmi les dizaines de milliers de Vaudois qui touchent un subside pour pouvoir payer leur assurance maladie, il n'y a pas seulement des personnes aux revenus modestes. Désormais, une partie de la «classe moyenne inférieure» en bénéficie également. C'est le constat posé lundi par la conseillère d'État Rebecca Ruiz.

Au total, 287'000 Vaudois touchent un subside, à plein pot ou partiellement, enfants compris. Soit 36,1% des assurés vaudois, contre une moyenne de 27% au niveau national. Ils étaient 188'000 Vaudois en 2013 et 230'000 en 2017.

Ce chiffre a augmenté notamment à cause du plafonnement

«Les autorités politiques sont conscientes que l'augmentation incessante des primes a des effets délétères sur le pouvoir d'achat.»



Rebecca Ruiz, conseillère d'État chargée de la Santé

des primes à 10% du revenu, décidé par les Vaudois en 2016 et entré en vigueur en 2019. On appelle ça «subside spécifiques». La mesure, toutefois, n'a fait entrer que 17'000 personnes dans le régime des subsides. Pour les autres, elle a entraîné une hausse des sommes versées.

«Les primes ont doublé en vingt ans»

L'ensemble de ces subsides représente environ 800 millions de francs, dont 10% pour le «subside spécifique». La Confédération

«Une famille lausannoise avec deux enfants et un salaire de 101'000fr. par an peut toucher un subside de 448fr. par mois.»



Fabrice Ghelfi, directeur général de la Cohésion sociale

verse 277 millions. Le reste est couvert par le Canton et les Communes.

«Les autorités politiques sont conscientes que l'augmentation incessante des primes a des effets délétères sur le pouvoir d'achat, explique Rebecca Ruiz. Les primes d'assurance maladie ont doublé en vingt ans, alors que les salaires n'ont progressé que de 14%. Concrètement, ces mesures reddonnent du pouvoir d'achat et sont bénéfiques à l'économie.»

Qu'est-ce que ça représente concrètement? «Une famille lau-

«Ces subsides soulagent les gens, mais ne résolvent pas le problème. À force, on va arriver au bout du bout du système.»



Marc-Olivier Buffat, président du PLR vaudois

sannoise avec deux enfants et un salaire de 101'000 francs par an peut toucher un subside de 448 francs par mois», explique Fabrice Ghelfi, directeur général de la Cohésion sociale. «Deux retraités aiglons, avec une rente de 70'000 francs, toucheront 292 francs par mois. Une personne seule, à Saint-Prex, avec 51'000 francs par an, aura un subside de 99 francs par mois.»

Rebecca Ruiz entrevoit une stabilité à l'avenir. Mais elle concède que le scénario ne prend pas en compte les effets de la pandémie

de coronavirus. «Il y a encore trop d'incertitudes pour les transposer de manière fiable», ajoute-t-elle.

«Pas viable longtemps»

Face à la hausse, faudrait-il d'autres solutions, comme une réduction des prestations? «Ce n'est pas la volonté du Conseil d'État, répond le ministre de la Santé. Si le nombre de bénéficiaires augmente de 1% par an, comme la population globale, c'est supportable. Je ne peux pas dire s'il y aura des arbitrages à faire dans le cas où la hausse devait être plus forte.»

Si la droite s'inquiète depuis longtemps face à la hausse des coûts du social, elle n'appelle néanmoins pas à supprimer les subsides, même si ces chiffres sont importants. «Ce système a été mis en place par une votation populaire et nous avons soutenu le projet. Il n'y a donc pas matière à le remettre en question», explique Marc-Olivier Buffat, député et président du PLR vaudois.

Mais il pose la question des coûts de la santé. «Ces subsides soulagent les gens, mais ne résolvent pas le problème. À force, on va arriver au bout du bout du système, qui ne pourra pas être viable encore de longues années.»

En chiffres

287'000

assurés vaudois touchent un subside pour payer leurs primes d'assurance maladie

17'000

en bénéficient grâce uniquement au plafonnement des primes à 10% du revenu. Les autres toucheraient un subside (moins élevé qu'actuellement) même sans cette mesure.

95'000

ménages (personnes seules, couples ou familles) ont déposé une demande de subside pour payer tout ou partie de leurs primes d'assurance maladie en 2020. En 2017, il était 64'800.

448 fr

C'est l'économie mensuelle que peut espérer une famille lausannoise de deux parents et deux enfants, avec un salaire net de 101'000 francs par an, si elle obtient un subside.